

Opération de Développement Rural - Dalhem

Compte rendu de la CLDR 5

le 04 Février 2026

Présences :

- Pour les membres CLDR : 18 présents (voir liste en annexe 1)
- Pour le GAL Basse-Meuse : Justine Becker, Chargée de mission « Biodiversité et résilience du territoire »
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Catherine Lejeune et Sarah Maquet, Agents de développement.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente
3. Présentation du Groupe d'Action locale (GAL) Basse-Meuse et de ses projets « biodiversité »
4. Lancement du GT « nature »
5. Catalogue de projets : brainstorming sur les modalités d'information et de consultations
6. Divers :
 - 6.1 Présentation du nouveau site internet et du « Drive » destiné aux membres CLDR
7. Agenda

Lexique :

ODR : Opération de Développement Rural
CLDR : Commission Locale de Développement Rural
PCDR : Programme Communal de Développement Rural
DR : Développement Rural

1 Accueil

Sarah Maquet ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle remercie chacun pour sa présence et présente brièvement l'ordre du jour. Elle informe que Benoît Defauwes ne peut pas être présent aujourd'hui en raison d'un Conseil de Police. Conformément au ROI, il est nécessaire de désigner une autre personne pour présider la réunion. Sarah Maquet propose Marie Charlier, Échevine de la Biodiversité. L'ensemble des membres approuve cette proposition.

2 Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de la CLDR du 24 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

L'ensemble des comptes rendus approuvés est disponible dans l'onglet « Comment participer ? » du site de l'opération (<https://frw-pcdr.be/dalhem/>).

Les comptes rendus des réunions de la CLDR, qui doivent encore être approuvés, ainsi que les présentations PowerPoint sont disponibles sur le drive dédié à la CLDR.

3 Présentation du Groupe d'action locale (GAL) Basse-Meuse et de ses projets « biodiversité »

Justine Becker, Chargée de mission « biodiversité et résilience territoriale » au GAL Basse Meuse, est invitée à la réunion. Elle commence par présenter le GAL et son rôle en tant que facilitateur de connexions entre les citoyens et les acteurs privés et publics de la Basse Meuse.

Elle précise que les GAL sont financés à 90 % par l'Europe et la Région wallonne, et à 10 % par les communes.

Justine Becker présente ensuite brièvement les différents projets portés par le GAL, avant d'exposer plus en détail son projet « biodiversité et résilience territoriale », ainsi que les actions déjà mises en place dans ce cadre.

L'ensemble de la présentation est repris dans le PowerPoint disponible sur le drive de la CLDR.

Questions des membres :

- Des membres questionnent sur le territoire du GAL Basse-Meuse (Oupeye non repris), les critères pour en faire partie et la répartition des communes entre les différents GAL (entre Basse-Meuse et Pays de Herve pour Dalhem notamment).
 - Les GAL sont constitués sur base des critères de ruralité définis par la Région wallonne (voyez ci-dessous¹).
 - La commune d'Oupeye ne répond pas à ces critères et ne peut donc pas faire partie d'un GAL en tant que commune semi-rurale ou rurale. Des actions peuvent toutefois dépasser les limites communales, mais aucun subside ne peut être octroyé à Oupeye dans ce cadre.
 - Le GAL Pays de Herve avait déjà atteint le nombre maximal de communes. L'Echevine du Tourisme précise aussi que sa constitution s'est faite sur base des anciennes Maisons du Tourisme, avant leur fusion ; or Dalhem faisait partie de la Maison du Tourisme de Visé.
 - Justine Becker précise qu'elle entretient néanmoins de nombreux contacts réguliers avec les autres GAL, et notamment avec la chargée de mission biodiversité du GAL Pays de Herve.
- Un membre demande en quoi consiste l'agriculture sociale.
 - Il s'agit notamment de l'accueil à la ferme de personnes fragilisées, et ce en lien avec des partenaires privés actifs dans ce domaine.
- Justine Becker précise aussi que le GAL dispose d'une fiche « Agriculture et alimentation » en cours depuis début 2026, suite à l'engagement de deux nouvelles chargées de missions.
 - Un membre demande si une coopération est établie avec le Conseil de la politique alimentaire de Liège Métropole (Ceinture alimentaire liégeoise), question à laquelle Justine Becker répond par l'affirmative.
- Un membre demande si Observations.be est aussi lié à ObsIdentify² (application pour identifier des animaux ou plantes sauvages). Il lui est répondu par l'affirmative.

¹ Indicateur de ruralité en Région wallonne (2021) :

Une commune est dite « rurale » si plus de 85% de sa surface est composée de territoires ruraux. Une commune est dite « semi-rurale » si 60 à 85% de sa surface est composée de territoires ruraux. Une commune est dite « non rurale » si strictement moins de 60% de sa surface est composée de territoires ruraux.

Un territoire rural est défini comme étant un secteur statistique dont :

- la densité de population est strictement inférieure à 150 hab./km² ;

- ou la densité de population est supérieure à 150 hab./km² mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80 % de la surface totale du secteur statistique. <https://share.google/qdbdExOSH4uGz3ksp>

² <https://observations.be/apps/obsidentify/>

- Justine Becker précise qu'elle mène également des animations autour de la thématique de l'eau, notamment par rapport aux inondations, à travers une marche organisée dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, le samedi 14 mars à 10h.
 - Une membre demande ce qu'il en est des actions pour les écoles, style Classes d'eau.
 - Justice Becker précise que les Classes d'eau sont une autre organisation, mais qu'elle mène également des actions de sensibilisation pour les écoles. Elle attend d'ailleurs des retours suite à ses contacts, et il ne faut dès lors pas hésiter à les renvoyer vers le GAL.
- Un membre demande si le GAL travaille avec Natagora qui fait déjà beaucoup de relevés de terrain.
 - Justine Becker précise que le GAL travaille en effet en collaboration avec Natagora. Aussi, leurs locales comprennent beaucoup de bénévoles, qui n'ont pas toujours la possibilité de gérer l'administratif, donc elle apporte son aide sur ce point également. Le GAL a en effet aussi pour mission de connecter les associations, groupes qui agissent pour la nature.
- Un membre se demande alors s'il n'y a pas doublon entre Natagora et le GAL, et le contact avec des bénévoles de terrain.
 - Justine Becker répond par la négative, et insiste sur le fait que l'objectif est justement de mutualiser les forces de terrain et agir ensemble, le GAL permettant aussi de débloquent d'autres subsides régionaux dont Natagora ne bénéficie pas.
- Un membre s'interroge sur l'entretien inhérent à tout projet, qui ne suit pas toujours. Est-ce que les subsides portent aussi sur cet aspect ?
 - L'entretien est bien pris en compte dans les démarches du GAL : l'objectif est d'avoir des actions sur le long terme et donc des partenaires/acteurs de terrain pour suivre la gestion des projets réalisés. Elle souligne l'importance des relais sur le terrain, des porteurs de mémoire, afin de garantir la durabilité des aménagements réalisés.
- Un membre demande si le GAL a alors une vision à long terme, la durée du projet étant de 10 ans ?
 - Le GAL peut mener ses actions jusqu'en 2027, et devra alors solliciter une reconduction de ses projets. C'est pour cette raison que le GAL fonctionne avec des partenaires, afin que les projets puissent perdurer même si le GAL n'est pas renouvelé.
- Un membre demande si le GAL comprend des experts de terrain ?
 - Justine Becker précise que c'est le cas, notamment aussi via des partenariats avec des personnes ressources en fonction des projets.
- Un membre demande si pratiquement, l'on peut contacter le GAL pour un projet bien précis.
 - C'est en effet le principe. Une visite de terrain sera tout d'abord organisée afin de voir le potentiel du terrain, ce qui a déjà été réalisé par le propriétaire, et envisager ce qui pourrait être fait en fonction des facteurs temps et financier. Une convention est alors signée entre le GAL, les propriétaires (publics ou privés) et d'autres partenaires (comme Natagora).
- Il est encore précisé qu'un projet en cours concerne la plantation de ripisylves le long de la Berwinne, entre Berneau et Dalhem, avec pour objectif la diminution des risques d'inondations et de préservation de la biodiversité. L'étude et le suivi administratif sont pris en charge par le GAL, tandis que le financement est assuré par la commune via le droit de tirage « ligneux ». Une plantation est prévue à l'automne, en partie sous la forme d'un chantier participatif. Un appel à participation sera lancé.
- Les discussions tournent alors sur les frelons asiatiques. Il est précisé que des pièges à frelons asiatiques seront distribués par la commune la semaine prochaine. Un flyer, élaboré par le GAL, accompagnera cette distribution. Justine Becker prend note de la proposition visant à réaliser un recensement de l'utilisation de ces pièges. Elle rappelle que cette action s'inscrit dans une démarche préventive et qu'elle est donc particulièrement importante. L'Echevin précise que le

choix a été fait d'une distribution en toutes-boîtes à tous les ménages plutôt qu'une mise à disposition à l'administration communale.

4 Lancement du GT Nature

Sarah Maquet explique que, suite aux demandes formulées lors des groupes de travail d'automne de mener des actions plus concrètes, il est proposé de créer un groupe de travail « Nature », en collaboration entre la CLDR et le GAL. Les membres sont invités à s'y inscrire s'ils le souhaitent. La première réunion de ce groupe de travail est prévue le 25 février à 18h.

L'objectif de ce GT est de mettre en place des actions concrètes sur le terrain. Des retours réguliers de ce groupe de travail seront ensuite présentés lors des réunions de la CLDR.

Questions des membres :

- Une membre relève qu'il y aurait lieu de savoir ce qu'il y a dans les fiches projets en vue de la participation au GT.
 - Il lui est précisé que le GT se penchera également sur les fiches projets, quand celles-ci auront été vues par la CLDR, sachant qu'il y aura lieu de déterminer des projets plus concrets et que le GT sera tout à fait adapté pour ce faire.
- Différents membres s'interrogent sur le lancement des autres GT et l'investissement en temps.
 - C'est justement pour épargner les membres que tous les GT ne sont pas lancés en même temps, les mois à venir devant être consacrés à la finalisation et priorisation des fiches projets. C'est l'opportunité d'une collaboration avec le GAL qui a entraîné la proposition de déjà mettre en place un GT nature.
 - D'un point de vue investissement en temps, c'est variable et c'est au GT de décider également le temps qu'il peut consacrer aux projets de la CLDR. Pour le GT Nature, il y aura des actions sur terrain, qui peuvent donc s'inscrire dans les habitudes de promenades des membres.

5 Catalogue de projets : brainstorming sur les modalités d'information et de consultation

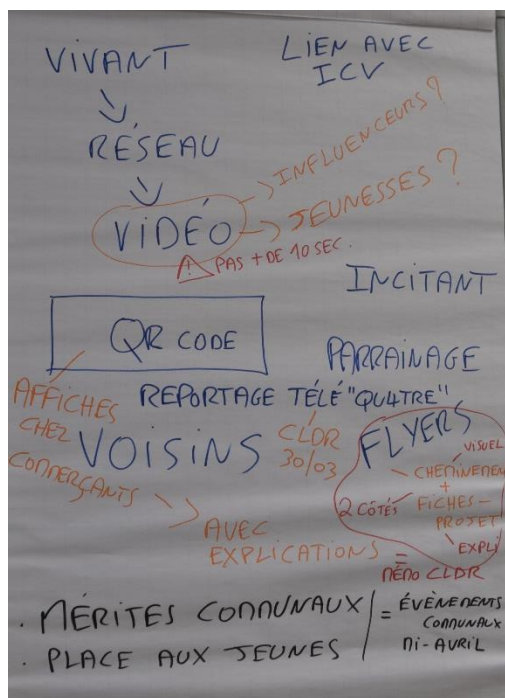
Catherine Lejeune présente la suite des étapes pour la liste de projets. À la suite de l'élaboration de la liste de projets lors de la CLDR 4, le bureau d'étude Sen5 a presque finalisé la rédaction du catalogue de projets. Celui-ci sera d'abord transmis au Collège communal pour information, avant d'être soumis à la relecture de la CLDR.

Elle explique la structure des différentes fiches projets, leurs composantes, ainsi que la ligne du temps prévue pour la suite de l'élaboration du PCDR. Le catalogue constituera la base de travail pour la priorisation des projets, prévue au mois de mai.

Suite à une question d'un membre, Catherine Lejeune précise qu'une fiche projet est bien prévue sur la thématique de la culture, comme discuté lors de la CLDR 4. Le contenu de cette fiche devra toutefois être rediscuté lors de la CLDR du mois de mars. Les membres pourront relire le catalogue avant cette réunion ; certains intitulés, mis en évidence par un code couleur, feront l'objet de discussions spécifiques. Ces éléments seront rappelés et expliqués dans le mail d'invitation.

Sarah Maquet explique alors les différentes consultations prévues sur le catalogue de projets, en complément de l'avis de la CLDR. Il est en effet proposé de consulter une population plus large à travers des consultations en ligne et des consultations ciblées (CCATM, CCCA, CCE, etc.).

Il est alors demandé aux membres de réfléchir sur la communication qui pourrait être réalisée autour de la plateforme participative, afin de mobiliser le maximum de personnes à donner leur avis sur le catalogue de projets.



La photo ci-contre reprend les idées proposées par la CLDR. Plusieurs pistes sont envisagées : la réalisation de courtes vidéos, notamment sur la thématique de la mobilité, destinées aux réseaux sociaux ; la possibilité de solliciter un reportage télévisé ; ainsi que la diffusion d'affiches auprès des commerçants ; la présence de la FRW sur certains événements communaux. Des flyers seraient également mis à disposition des membres de la CLDR, qui pourraient les relayer auprès de leurs voisins, amis et associations.

6 Divers

6.1 Présentation du nouveau site internet et du « Drive » destiné aux membres CLDR

Dans une optique de sobriété numérique, la FRW a changé d'opérateur pour les sites internet. Un nouveau site est désormais en ligne ; l'ensemble des informations y est toujours disponible :

<https://frw-pcdr.be/dalhem/>

Concernant l'espace privé de la CLDR, un drive a été mis en place afin de centraliser tous les documents de travail. Le lien sera transmis aux membres par mail.

7 Agenda

Les prochaines CLDR sont d'ores et déjà fixées :

- Lundi 30 mars 2026 à 20h à la salle de Warsage : CLDR 6 – Catalogue de projets et lancement de la Plateforme citoyenne.
- Mercredi, 27 mai 2026 à 20h à la salle de Warsage : CLDR 7 – Retour des consultations et priorisation en lots.
- Mercredi, 24 juin 2026 (heure à confirmer) : CLDR 8 – Retour sur la priorisation en lots.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Catherine Lejeune et Sarah Maquet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Catherine Lejeune ou Sarah MAQUET (Fondation Rurale de Wallonie) au 080/29 11 25 080 / 29 11 22 ou par courriel : c.lejeune@frw.be s.maquet@frw.be

8 Annexes

8.1 Présences

Présences

NOM	Prénom	Présence
BECKERS	Jonathan	E
BELLEFLAMME	Serge	P
BOSCH	Michel	E
CAPRASSE	Bernard	D
CRANSVELD	Alice	P
DECKERS	Marie-Rose	E
DOFFE	Robert	P
DONNEAU	Jean Claude	P
ELSERMANS	Luc	P
ENNOT	Eliane	D
FERRARA	Sophie	P
FROIDMONT	Anne-Françoise	A
GHYSEN	Caroline	A
HOUBEAU	Benoit	E
HOUTERMANS	Richard	P
JONGEN	Jessica	D
JORIS	Nicole	A
KLINKENBERG	Patrick	A
LECHANTEUR	Bernard	P
LEDENT	Philippe	E
LEMOINE	Geert	A
LONNEUX	Guy	A
MALCHAIRE	Eveline	A
MARQUET	Arnaud	P
MARTIN-NIHON	Danielle	A
MARTINUSSEN	Jules	A
MILCENT	Amélie	D
NIBUS	Roland	A
PIERRE	Eric	A
PIRON	Daniel	P
SCHILS	Anne-Sophie	A
SCHROUFF	Georges	P
SMEETS	Didier	D
VOOS	Astrid	A
VOOS	Vincent	A
WALTHERY	Claire	E
WIELS	Charles	P
WILLAMME	Olivier	P

NOM	Prénom	Présence
BAGUETTE	Nathalie	P
CAPS	Virginie	P
CHARLIER	Marie	P
CRAUWELS	Joseph	P
CREMA	Daniela	P
DECKERS	Evelyne	A
DEFAUWES	Benoit	E
LEBEAU	Caroline	A

Total : 18/46
Total Citoyens : 13 /38
Total élus : 5 /8

P	Présent
E	Excusé
A	Absent
D	Démission